



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 221

Texte de la question

POLITIQUE DE L'ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, le week-end dernier, dix-sept des trente-trois membres du Conseil de l'innovation pour la réussite scolaire ont démissionné. Ce nouveau coup porté à l'école pourrait paraître anodin, s'il ne venait après la suppression des postes d'aide éducateur, après la suppression de 5 600 postes de surveillant, après la suppression de 5 000 postes d'enseignant dans l'enseignement supérieur (*Exclamations sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle*),...

M. Philippe Briand. Ça n'a rien à voir !

M. Yves Durand. ... après la mise en cause de l'enseignement des langues étrangères et de la culture artistique à l'école primaire du fait de l'amputation massive des crédits pédagogiques (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs*),...

M. Philippe Briand. Après la défaite de Jospin.

M. Thierry Mariani. Après la défaite des socialistes !

M. Yves Durand. ... après la diminution des fonds sociaux créés pour venir en aide aux familles défavorisées. De plus, monsieur le ministre, en supprimant le plan pluriannuel de recrutement des enseignants, vous avez jeté dans l'angoisse des milliers d'étudiants qui voulaient entrer dans l'éducation nationale (*Exclamations sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle*) et vous refusez de préparer l'avenir. En fait, toutes les actions mises en place pour donner à l'école les moyens réels de devenir l'école de la réussite pour tous sont systématiquement démantelées par le Gouvernement.

A la colère de tous les personnels enseignants, à l'inquiétude des parents, vous ne répondez que par l'installation de grillages et de portiques de sécurité à la porte des collèges et des lycées. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. Philippe Briand. Caricature !

M. Yves Durand. Vous faites bien quelques promesses mais elles sont immédiatement démenties par les faits. Un exemple : aucun crédit n'est prévu pour payer vos assistants d'éducation (*Exclamations sur les mêmes bancs*), sauf à faire appel aux collectivités territoriales.

Alors, monsieur le ministre, quand allez-vous enfin entendre tous ceux, de plus en plus nombreux - et vous les entendrez s'exprimer dimanche prochain, à Paris -, qui vous demandent de rétablir enfin les moyens dont l'école et les enseignants ont besoin pour continuer à lutter contre les inégalités et construire l'école de la réussite pour tous ? Cette question pourrait d'ailleurs s'adresser à M. le Premier ministre, qui s'est exprimé sur ce sujet, le

week-end dernier dans un grand quotidien du soir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, j'aimerais vous rappeler simplement quatre chiffres.

Le premier est celui des 158 000 jeunes qui, en 2002, sont sortis de notre système éducatif sans diplôme ni qualification. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Le deuxième est celui des 81 600 incidents graves qu'ont connus nos établissements. Encore faut-il préciser que la statistique ne concerne que 75 % des établissements, qu'elle ne porte que sur six mois et que les incidents en question sont des incidents à la limite de la qualification pénale.

Mme Martine David. Raison de plus !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Je précise que ces chiffres proviennent des directions du précédent ministère de l'éducation nationale, ils ne sont donc pas suspects - en tous cas chez vous, j'imagine.

Le troisième chiffre que j'aimerais rappeler est celui des 20 à 25 % de jeunes qui, à l'entrée en sixième, ne savent pratiquement pas lire ou écrire, ou qui ont de grandes difficultés à maîtriser les compétences de base. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Le quatrième et dernier chiffre que je voudrais donner, pour mettre les choses en perspective, est celui de l'augmentation du budget de l'éducation nationale qui a été de 25 % très exactement dans les dix dernières années, soit pratiquement 100 milliards de francs supplémentaires.

M. Yves Durand. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Quelqu'un pourrait-il dans cette assemblée sérieusement prétendre que les résultats de notre système ont également augmenté de 25 % ? Je vous laisse le soin de répondre... (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. François Lamy. C'est simpliste !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Toutes les mesures que nous mettons en place, qu'il s'agisse de la prévention de l'illettrisme, des dispositifs en alternance que nous mettons en oeuvre avec le Premier ministre pour revaloriser l'enseignement professionnel, de la lutte contre la violence et l'insécurité dans les établissements, de la lutte contre l'échec scolaire dans les premiers cycles universitaires, toutes ces mesures vont dans le bon sens. Nous les mettrons en place avec détermination, nous en avons les moyens. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. François Lamy. C'est lamentable !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Et ce n'est pas les criaileries que j'entends qui nous empêcheront de le faire ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. François Lamy. C'est pas possible !

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 221

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 décembre 2002